

Le brevet des concierges

RÉGION | Pierre-Alain Cappi, Patrice Barby et Marc Sauge ont notamment obtenu le brevet fédéral.

Après deux ans de formation continue, de cours pratiques et trois jours d'examens à Zurich, 9 candidats ont obtenu avec succès leur brevet fédéral de concierge professionnel qui leur a été remis lors d'une cérémonie organisée à Chamoson. Le concierge professionnel occupe un poste à responsabilités et assure une fonction de gestionnaire. Par une planification parfaite des entretiens et des maintenances, il assure la longévité du bâtiment et

des installations techniques; il repousse ainsi les coûteux travaux de réfections ou de remplacement. Le concierge peut être appelé à gérer plusieurs immeubles ou propriétés. Il est capable de superviser l'ensemble du bâtiment car la formation touche tous les métiers de la construction. Par une gestion parfaite des énergies, il permet de faire d'importantes économies, et cela sans toucher au confort des résidents. (C)

www.concierge.li



Les nouveaux concierges qui ont obtenu un brevet fédéral. Debout: Pierre-Alain Cappi (Trient), Jean-Claude Allégro (Venthône), Patrice Barby (Orsières), Joachim Carrupt (Chamoson), Jacques Guntern (Haute-Nendaz) et Marc Sauge (Martigny). Accroupis: Jean-François Chevallier (Trêlex), Frédéric Carroz (Chamoson), Pascal Meylan (Sierre).